

ANNEXES VI - OBJECTIFS DES PARTENAIRES

1 – À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

La Ville de Clermont-Ferrand souhaite développer une politique culturelle ambitieuse, déployer l'excellence culturelle, irriguant l'ensemble de son territoire avec pour premier objectif, l'accès pour tous à une offre culturelle de qualité. La Comédie de Clermont-Ferrand est un acteur majeur de la vie culturelle clermontoise et doit, à ce titre, permettre cet accès au plus grand nombre dans le domaine du spectacle vivant. Le schéma culturel de la Ville, défini pour la période 2016-2026, a déterminé cinq grands axes de développement, à partir desquels La Comédie de Clermont-Ferrand devra inscrire ses missions : mettre la coopération au cœur de l'action publique, favoriser la participation des habitants, avoir une politique ambitieuse en faveur de la jeunesse, soutenir les artistes et la création, être une ville attractive et européenne.

1.1 - Une recherche de partenariats et d'articulation de projets

La Ville souhaite développer une nouvelle forme d'action publique basée sur la coopération au service des territoires et des personnes. Le travail en transversalité entre les institutions culturelles mais également entre les différents acteurs de l'action publique doit être renforcé, dans le but de rendre les politiques culturelles plus opérantes pour l'ensemble des habitants. La Comédie de Clermont-Ferrand s'attachera à développer son action dans un cadre partenarial avec les autres opérateurs culturels du territoire.

Au gré des saisons, et selon la programmation de la scène nationale ; des partenariats se noueront sous différentes formes (coréalisation, mise en place d'actions et de projets, de programmation croisée, d'échanges artistiques...) avec les opérateurs culturels du territoire (La Coopérative de Mai, le Festival Musiques Démesurées, l'Orchestre National d'Auvergne, Clermont Auvergne Opéra, Boom Structur', FRAC, Festival Jazz en Tête, Europavox...).

Le Festival International du Court-Métrage aura quant à lui une place particulière puisqu'une partie de sa programmation aura lieu, chaque année dans les salles de la scène nationale. Une convention de partenariat définira chaque année les modalités d'utilisation de ces espaces entre les deux associations.

1.2 - Une politique ambitieuse en faveur et de la jeunesse

Le Projet Éducatif de la Ville (PEV) a permis de traduire une priorité tournée vers la petite enfance et l'enfance à travers divers dispositifs, programmations et équipements. Inscrite dans le PEV, la politique d'éducation artistique et culturelle engagée par la Ville affirme une cohérence d'actions pour tous les jeunes et tend à s'articuler autour des trois principes fondamentaux de l'EAC que sont la rencontre des œuvres, des artistes et professionnels de la culture, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances. Cette politique s'est notamment matérialisée autour de mille formes - Centre d'initiation à l'art dédié à la petite enfance, du dispositif des Parcours Culturels à destination des écoles élémentaires et de l'École du Jeune Spectateur.

mille formes – Centre d'initiation à l'art

mille formes, premier centre d'initiation à l'art pour les 0-6 ans en France, est le fruit d'un partenariat Public/Public entre la Ville et le Centre Pompidou qui permet une collaboration et des échanges artistiques de grande qualité . Il est conçu comme un espace d'expérimentation dans lequel les tout-petits et leurs parents sont en contact avec la création contemporaine. La programmation artistique

est pensée de façon à faire coexister tous les champs de la création autour d'œuvres interactives, d'ateliers, de projections, de performances, d'installations, de petites formes de spectacles, etc.

Dans une volonté d'élargir ses propositions pour la petite enfance et son entourage, La Comédie envisagera des coopérations avec mille formes et son public à travers la diffusion de programmations et des projets communs.

Parcours Culturels

Les Parcours Culturels ont été définis sur la base des enjeux et objectifs du PEV et du Projet Culturel 2016-2026. Depuis septembre 2016, les parcours culturels sont ainsi proposés à tous les établissements élémentaires publics et sous contrats privés de la Ville. Les parcours sont également ouverts également à quatre établissements spécialisés.

En septembre 2020, La Comédie a été associée au dispositif en intégrant un nouveau parcours thématique - le parcours Danse - aux côtés du festival Les Trans'urbaines et de l'association les Brayauds-CDMDT63.

La Comédie reconduira son action dans le cadre de ce dispositif en proposant des spectacles ou autres formes performatives principalement axés sur la danse à l'ensemble des classes inscrites sur le parcours (entre 1000 et 1250 élèves). Ces spectacles jeune public s'adresseront à tous les niveaux du CP au CM2.

La Comédie fournira des supports et ressources pédagogiques aux enseignants pour préparer la venue des classes au spectacle et proposera en amont des temps de médiation auprès des enfants et/ou des enseignants au sein des écoles ou dans ses murs. Elle veillera à mettre en place un accueil adapté ainsi que des médiations spécifiques pour les enfants inscrits dans les dispositifs ULIS ou dans les établissements spécialisés. Elle assurera, pour chaque année scolaire, l'organisation de l'action et l'accueil des élèves et des enseignants dans son établissement.

La Saison Jeune Public Graines de Spectacles : Semer des graines

La Ville de Clermont-Ferrand porte depuis une trentaine d'années la saison Graines de Spectacles, dédiée à l'enfance, avec une programmation pluridisciplinaire (théâtre, danse, marionnettes, cirque, musique...) allant de la petite enfance à l'adolescence. La programmation se déroule majoritairement à l'Espace Nelson Mandela, avec une action forte sur le quartier, adossée au centre social, et pour partie également à la Cour des Trois Coquins.

Des collaborations pourront être envisagées entre la saison Graines de Spectacles et la Comédie, en fonction des possibilités : co-accueils, co-productions de certaines formes, ou programmations en complémentarité.

L'École du Jeune Spectateur

L'École du Jeune Spectateur est un dispositif d'action culturelle et artistique adossé à la programmation de la saison Graines de Spectacles, financé par la Ville et la DRAC au titre de l'éducation artistique en quartier prioritaire et mené en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement FAL63 et l'Inspection Académique.

En direction de la jeunesse

Dans le prolongement du Projet Éducatif de la Ville pour la petite enfance et l'enfance, la Ville souhaite faire émerger sur le mandat 2020-2026 une véritable politique publique pour les adolescents et les jeunes de 11 à 25 ans, afin de reconnaître leur place dans la Ville, de rendre visible leur engagement, de soutenir leurs initiatives, de favoriser le lien et le vivre-ensemble et de mettre en place les conditions d'accès à leur autonomie.

Une première concertation en direction des 11-15 ans pour entendre la voix des jeunes et mieux comprendre leurs usages. Au-delà d'une ouverture plus large des équipements culturels vers ce public, une demande forte sur l'adaptation des activités culturelles au rythme des vies des collégiens (sur le temps des week-ends et vacances scolaires en particulier).

La Ville entend mener une seconde concertation auprès des jeunes de 15 à 20 ans et définir à la suite une politique publique à travers un plan d'action à l'échelle de la collectivité. La Comédie veillera à prendre connaissance des enjeux caractérisés par la Ville et à inscrire ses actions en direction de la jeunesse en phase avec les objectifs définis

La Comédie de Clermont-Ferrand développera des actions culturelles fortes vers ce public : participation aux spectacles, ateliers, rencontres avec les professionnels, mise en place de projets culturels participatifs. Elle continuera également et développera ses actions en direction du monde étudiant en lien avec les acteurs universitaires (SUC, CROUS) et les associations étudiantes.

1.3 - Une ville qui soutient la création

La Ville de Clermont-Ferrand soutient la création locale de par ses dispositifs d'aide à la création, de conventionnement, d'aide à la diffusion.

Au croisement de ces dispositifs, la Cour des trois Coquins joue un rôle prépondérant en direction de la scène artistique locale et plus globalement en direction des professionnels du territoire. Cet équipement géré en régie directe propose des temps de résidence, de diffusion, ainsi qu'un accompagnement technique et administratif aux compagnies du territoire. Elle organise également des temps forts (« Cour en Chantier », « Cour fait cour », « Cour aux petits »), afin de valoriser le travail des compagnies. Elle est active dans les réseaux professionnels à l'échelle régionale.

La Comédie contribuera également au développement de la création locale en poursuivant son accompagnement des compagnies et créateurs présents sur le territoire, tant en termes de diffusion que de production ou de création (mise à disposition d'espaces de résidence...).

La Ville de Clermont-Ferrand et La Comédie veilleront à œuvrer ensemble à favoriser le développement des compagnies du territoire, en leur apportant soutien logistique, administratif, artistique et financier, en favorisant les rencontres avec d'autres équipes artistiques nationales ou internationales, en donnant les moyens de la rencontre et de la création.

1.4 - Donner du sens au vivre-ensemble par les arts et la culture/Développer la participation des publics et des habitants notamment en direction des quartiers

L'accès pour le plus grand nombre à une culture de qualité constitue une priorité de la municipalité. Une attention particulière sera donnée aux personnes habituellement éloignées de l'offre culturelle, économiquement ou socialement fragiles. Déjà présente aux côtés de trois associations (Culture du Cœur, les Restos du Cœur et le Secours Populaire), La Comédie de Clermont-Ferrand renforcera sa participation à la formation des relais sociaux pour que l'accompagnement aux spectacles soit mieux appréhendé.

Par ailleurs, une attention particulière sera portée aux jeunes habitants des quartiers prioritaires de la Ville. La Comédie s'attachera ainsi à mener des projets ou à proposer des actions prioritairement dans le cadre de la Micro-folie et des équipements culturels de proximité dédiés aux pratiques culturelles amateurs.

La Ville entend déployer une politique culturelle équilibrée sur le territoire à partir d'équipements culturels de proximité que sont le Centre Camille Claudel (Centre-ville), l'Ecole de cirque (au Sud) et la Maison de l'Oradou (à l'Est). Ces équipements ont vocation à accompagner le développement des pratiques culturelles amateurs, en lien avec les professionnels autour de trois missions : l'accessibilité à des espaces de pratiques et en autonomie ; l'accompagnement des pratiques artistiques accompagnées et leur restitution. Ils pourront constituer des champs d'actions pour la Comédie dans le cadre de projets impliquant des publics amateurs. La Comédie proposera également un partenariat plus spécifique avec l'Ecole de cirque de Saint-Jacques par le biais de spectacles circassiens à travers l'organisation de master class, d'ateliers et de rencontres avec les équipes artistiques et en direction des élèves.

La Micro Folie : un projet qui croise diffusion, création et action culturelle dans les quartiers

Parmi les projets culturels phares du mandat en cours, la création en 2023 d'une Micro-Folie au sein de la galerie commerciale d'Auchan est programmée en 2023 à Croix-de-Neyrat. Il ne s'agit pas seulement ici de faire un musée numérique de mais bien de poser une ambition forte pour un nouvel équipement culturel pluriel ouvert à tous, au cœur d'un quartier prioritaire, tourné vers le numérique et les nouvelles technologies, mais également vers les pratiques culturelles, la création et la diffusion artistique. Il permettra tout à la fois, de découvrir les œuvres des plus grandes collections nationales, mais également de travailler, de répéter, de pratiquer et de proposer tous types d'événements et d'actions culturelles.

Elle sera une opportunité de réduire la fracture numérique et culturelle, mais également de concourir à la transition en prenant en compte les enjeux environnementaux dans son projet. La Comédie a vocation à devenir un partenaire privilégié de cet équipement en proposant divers formats de coopération visant à construire un lien pérenne avec les habitants de ces quartiers.

Valorisation patrimoniale du site

La Comédie est installée sur le site de l'ancienne gare routière, construite par l'architecte Valentin Vigneron. Il s'agit du premier grand édifice public de l'architecte qui a travaillé après la Seconde Guerre mondiale avec Auguste Perret, le célèbre architecte chargé de la reconstruction de la ville du Havre.

L'architecte Eduardo Souto de Moura, lauréat en 2011 du Prix Pritzker, a réussi magistralement à imprégner les lieux du contexte historique et l'insérer dans le cadre urbain. Ainsi, prolongement naturel de la rue, le hall d'accueil de l'ancienne gare routière a été restauré et pensé comme un lieu d'information, de passage, de rendez-vous, de rencontres, de découvertes et de programmations.

Partageant avec la Ville de Clermont-Ferrand l'objectif commun d'améliorer l'accessibilité culturelle et patrimoniale, la Comédie s'engage à participer à ses côtés à la valorisation de l'histoire et de l'architecture de la Scène Nationale et à mener des actions pour favoriser cette transmission auprès des publics, notamment dans le cadre des JEP et par des actions destinées à sensibiliser les habitants. La Ville souhaite proposer une politique culturelle équilibrée sur son territoire.

1.5 - Une ville attractive et européenne

Du fait du niveau de sa programmation, la Comédie de Clermont-Ferrand contribue pleinement au rayonnement de la Ville. L'accueil d'artistes de renommée européenne ou internationale participe à cette attractivité.

Les actions et projets menés par la Comédie s'attacheront à répondre aux différents enjeux proposés dans le cadre de la politique des relations internationales de la ville (accroître la visibilité internationale et renforcer l'identité européenne de la Ville, favoriser les mobilités internationales...) et s'inscrivent dans les Objectifs de Développement Durable votés en AG par le Réseau International

des Villes Michelin (Éducation, Culture, Démocratie locale, Partenariats, Lutte pour le changement climatique...). Des villes membres du RIVM pourront ainsi être associées à des projets d'échanges internationaux de la Comédie.

Acteur culturel majeur du territoire, la Comédie s'inscrira résolument dans le projet de candidature de la Ville à Capitale Européenne de la Culture en lien avec les autres établissements et acteurs culturels de la Ville. Elle contribuera par son expertise, son réseau et son rayonnement à nourrir la démarche portée par la Ville et animée par l'association CFMC2028, à tous les stades de la candidature et dans la phase opérationnelle du projet. Elle s'engage par ailleurs à travailler de concert avec l'association CFMC2028 pour trouver des axes de programmation en lien avec les thèmes développés par la candidature, afin de joindre dès à présent ses efforts à ceux de la Ville pour l'obtention du titre.

La Comédie s'engage par ailleurs à intégrer le logo de la candidature à toutes ses communications internes et externes et s'engage à adhérer gratuitement à l'association CFMC2028.

2 – À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE

La Comédie de Clermont-Ferrand contribue à inscrire la Métropole clermontoise comme pôle d'attractivité de l'ouest régional au niveau artistique et culturel. En tant que projet structurant, elle joue un rôle prépondérant pour le dynamisme du territoire, au travers de ses collaborations avec les équipements gérés par Clermont Auvergne Métropole et les autres scènes du territoire, autour des objectifs suivants :

2.1 - Favoriser les croisements avec les politiques publiques métropolitaines

Le réseau de lecture publique de Clermont Auvergne Métropole s'inscrit naturellement dans les réseaux de diffusion d'informations de la Comédie de Clermont-Ferrand. Ponctuellement, les bibliothèques et médiathèques ont été des partenaires pour la mise en place de certaines actions, menées au gré des saisons (présentation de saisons ou de spectacles, lectures, rencontres avec des artistes...).

Pour les années à venir, la Comédie de Clermont-Ferrand souhaite consolider ses liens avec le réseau de lecture publique et renforcer sa présence dans ces lieux vivants, dans la perspective de l'ouverture prochaine de la Bibliothèque Métropolitaine de l'Hôtel-Dieu.

Elle propose de poursuivre les partenariats historiques et d'en développer d'autres, notamment dans le domaine de l'enseignement artistique autour des cursus proposés par le Conservatoire à Rayonnement Régional sur les arts dramatiques et l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole, mais aussi avec les musées.

2.2 – Développer les coopérations avec les autres scènes du territoire métropolitain

Au cœur d'un projet construit autour de la collaboration comme cœur d'écriture, La Comédie propose de poursuivre ses échanges et représentations in situ sur le territoire métropolitain et de construire avec les acteurs parties prenantes de ce dernier, comme : la 2Deuche (Lempdes), le Sémaphore (Cébazat) ou encore le Caméléon (Pont-du-Château).

Des temps d'échanges et de travail avec chacun de ces partenaires potentiels sont en cours pour mener à bien ces projets de façon cohérente et lisible. C'est pour les publics résidant dans l'agglomération l'opportunité exceptionnelle d'avoir accès à des spectacles de très grande qualité. Ils seront aussi invités à circuler d'un lieu à un autre pour assister aux différentes propositions artistiques. C'est enfin une possibilité pour la scène nationale de conquérir un nouveau public en allant directement à sa rencontre.

2.3 – Favoriser par ses projets et collaborations l’emploi artistique et technique local

Le développement de l’emploi et des entreprises dans les domaines culturels et créatifs sont au cœur des préoccupations de la Métropole, au regard des effets à court et long termes de la crise sanitaire. Dans le cadre de son projet comme dans les possibilités offertes par son bâtiment, la Comédie de Clermont-Ferrand s’attache à favoriser l’emploi artistique et technique local, dans les domaines de la diffusion et de la création dans le champ du spectacle vivant, avec une ouverture possible à d’autres champs artistiques, plastiques ou numériques notamment.